



Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période terminée le 30 juin 2010

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers intermédiaires avec le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un ainsi que les annuels, sur demande et sans frais, en composant le 1-800-465-3863, en nous écrivant à la Banque CIBC, 5650, Yonge Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M2M 4G3, ou en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration, le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion globale d'actifs CIBC inc. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC (*Fonds*). Le commentaire qui suit reflète le point de vue du sous-conseiller et présente un sommaire des résultats d'exploitation du Fonds pour la période terminée le 30 juin 2010. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

- La valeur liquidative du Fonds est passée de 256 242 \$ au 31 décembre 2009 à 244 889 \$ au 30 juin 2010, en baisse de 4 %. Des rachats nets de 8 250 \$ et le rendement négatif des placements de 3 102 \$ ont contribué à cette baisse.
- Malgré l'amélioration de la situation économique, la volatilité persistante des marchés nord-américains est alimentée par les craintes d'une possible récession à double creux. Les données fondamentales du Canada sont d'une qualité supérieure à celles de la plupart des autres pays développés du monde. Toutefois, cet état de choses ne saurait durer, vu l'affaiblissement des partenaires commerciaux du Canada.
- Le Fonds a surclassé son indice de référence, l'indice composé S&P/TSX au cours de la période. Les secteurs des biens de consommation de base et des services financiers ont été à la tête du rendement, alors que le sous-secteur des métaux précieux y a fait obstacle, compte tenu de la sous-pondération du Fonds dans les aurifères.
- Le Fonds a terminé le trimestre avec une surpondération dans les secteurs des services financiers et des biens de consommation de base, et une sous-pondération dans les secteurs des matériaux et des produits de consommation discrétionnaire.
- Le sous-conseiller a adopté une pondération proche de celle du marché pour les aurifères, dans un effort défensif de s'éloigner des actifs plus à risque. Selon lui, les investisseurs se tournent habituellement vers l'or et les aurifères lorsque l'inflation ou une faiblesse du dollar américain les préoccupe. Toutefois, la hausse récente de l'or est stimulée par la crainte généralisée sur le marché et la perte de confiance dans les devises comme l'euro, le yen et même le dollar américain.

- Le sous-conseiller demeure prudent parce qu'il prévoit des corrections marquées à la hausse comme à la baisse dans un avenir prévisible. Tout dépend du taux d'emploi, des dépenses à la consommation et des politiques budgétaires des États. Le portefeuille du Fonds reste prudent et se compose d'actions de grandes sociétés bien gérées affichant un ratio cours-bénéfice relativement faible et des dividendes intéressants. Le Fonds met l'accent sur les actions qui, en plus d'être au cœur de la relance, offrent également une protection en cas de recul possible du marché.

Événements récents

Taxe de vente harmonisée (TVH)

L'introduction de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique aura une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds. Avant le 1^{er} juillet 2010, les Fonds payaient la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral à un taux de 5 % sur les frais de gestion et les autres charges d'exploitation. À compter du 1^{er} juillet 2010, la TVH s'appliquera à ces frais et charges selon un taux d'imposition plus élevé que celui de la TPS.

En vertu des nouvelles règles fédérales, le taux d'imposition des Fonds pourra être calculé selon une moyenne pondérée fondée sur la valeur des parts détenues par les porteurs de parts résidant dans chaque province et territoire du Canada. Les taxes de vente provinciales des provinces participant à la TVH seront combinées à la TPS fédérale dans le calcul d'un « taux combiné » qui variera selon la moyenne pondérée ci-dessous.

Normes internationales d'information financière

Au 30 juin 2010, le gestionnaire a élaboré un plan de conversion en vue de respecter le calendrier publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour le passage aux normes internationales d'information financières (IFRS). Les éléments clés du plan comprennent la poursuite de l'évaluation diagnostique amorcée en 2008, l'élaboration de solutions en 2009 et 2010, la mise en œuvre

d'ici la fin de 2010 et la préparation des états financiers de 2011 selon les IFRS.

En juin 2010, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a publié à des fins de commentaires un exposé-sondage selon lequel les sociétés de placement, dont les fonds communs de placement, pourraient reporter l'adoption des IFRS d'une année. Les sociétés de placement peuvent continuer à appliquer les principes comptables généralement reconnus du Canada et doivent adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Le CNC prévoit rendre définitives les modifications proposées en septembre 2010.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire (*gestionnaire*) du Fonds. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. Le gestionnaire rémunère également ses grossistes pour leurs activités de commercialisation à l'égard du Fonds. De temps à autre, la Banque CIBC fournit des capitaux de lancement au Fonds.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (*fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs (*conseiller en valeurs*) du Fonds. Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Une partie des frais de gestion que reçoit la Banque CIBC du Fonds est versée à GACI.

Sous-conseiller

GACI a retenu, comme sous-conseiller du Fonds, Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, pour fournir des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds. GACI verse des honoraires à Gestion CIBC.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme le placeur principal Placements CIBC inc. (*Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de

SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

La Banque CIBC peut payer des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers et sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains instruments dérivés (dont des contrats à terme standardisés) et à l'exécution d'opérations de portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, à MM CIBC et à CIBC World Markets Corp., toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains instruments dérivés (dont des contrats à terme standardisés) au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations de portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services autres que l'ordre d'exécution aux sous-conseillers, dont Gestion CIBC, qui traitent les opérations par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage sur titres gérés). Ces biens et services aident les sous-conseillers, dont Gestion CIBC, à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds ou liés directement à l'exécution des opérations de portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Le conseiller en valeurs a conclu une entente de remboursement des charges avec Gestion CIBC. En vertu de l'entente, les frais de garde directement liés aux opérations de portefeuille engagés par le Fonds sont payés par Gestion CIBC ou encore par le ou les courtiers à la demande de Gestion CIBC d'au plus le montant des crédits obtenus au moyen des rabais de courtage découlant de la négociation au nom du Fonds au cours du mois considéré.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 10 589 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans les montants. Aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés par le Fonds à CIBC World Markets Corp.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut acheter et vendre des titres de la Banque CIBC. Le Fonds peut également, de temps à autre, acheter des titres souscrits par un courtier lié, comme MM CIBC ou CIBC World Markets Corp., toutes deux des sociétés affiliées du gestionnaire. Ces opérations sont actuellement effectuées conformément aux directives permanentes données par le Comité d'examen indépendant.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (*dépositaire*) de la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités et titres qu'il peut détenir. Le dépositaire peut désigner des sous-dépositaires pour le Fonds. Les honoraires pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations de portefeuille sont

payés par Gestion CIBC ou encore le ou les courtiers à la demande de Gestion CIBC d'au plus le montant des crédits obtenus au moyen des rabais de courtage découlant de la négociation au nom du Fonds au cours du mois considéré. Tous les autres honoraires des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de comptabilité, d'information financière, de prêt de titres et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC est le propriétaire indirect d'une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période terminée le 30 juin 2010 et pour toutes les autres périodes terminées les 31 décembre, comme il est indiqué.

Actif net par part du Fonds¹ – parts de catégorie A

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Actif net au début de la période	14,81 \$	12,15 \$	16,48 \$	16,41 \$	15,12 \$	13,80 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des revenus	0,21 \$	0,44 \$	0,49 \$	0,40 \$	0,36 \$	0,31 \$
Total des charges	(0,15)	(0,27)	(0,30)	(0,35)	(0,33)	(0,31)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,52	(1,22)	(0,66)	1,27	0,50	1,66
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(0,57)	3,72	(3,75)	(0,71)	0,95	(0,36)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	0,01 \$	2,67 \$	(4,22)\$	0,61 \$	1,48 \$	1,30 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	0,05	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,46	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	0,05 \$	0,46 \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	14,62 \$	14,81 \$	12,15 \$	16,48 \$	16,43 \$	15,12 \$

¹Données tirées des états financiers intermédiaires non vérifiés et annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	45 406 \$	256 242 \$	213 396 \$	278 876 \$	274 485 \$	236 519 \$
Nombre de parts en circulation⁴	3 104 751	17 259 851	17 491 402	16 890 249	16 703 951	15 643 256
Ratio des frais de gestion⁵	2,02 %*	2,02 %	2,01 %	2,04 %	2,13 %	2,19 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	2,02 %*	2,02 %	2,01 %	2,07 %	2,13 %	2,20 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,18 %*	0,12 %	0,14 %	0,10 %	0,15 %	0,62 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	36,34 %	49,61 %	61,88 %	46,51 %	65,16 %	212,25 %
Valeur liquidative par part	14,62 \$	14,85 \$	12,20 \$	16,51 \$	16,43 \$	15,12 \$

*Le ratio a été annualisé.

⁴L'information est présentée au 30 juin 2010 et au 31 décembre des autres périodes indiquées.

⁵Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par cette catégorie de parts ou imputées à cette catégorie de parts pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la catégorie pour la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les coûts d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds¹ – parts de catégorie 0

	2010 ^a
Actif net au début de la période	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des revenus	0,04 \$
Total des charges	–
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,13
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(0,31)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	(0,14)\$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	– \$
Actif net à la fin de la période	9,86 \$

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} juin 2010 au 30 juin 2010.

^bPrix de souscription initial.

¹Données tirées des états financiers intermédiaires non vérifiés et annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie 0

	2010 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	199 483 \$
Nombre de parts en circulation⁴	20 220 078
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,00 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,18 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	36,34 %
Valeur liquidative par part	9,87 \$

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} juin 2010 au 30 juin 2010.

*Le ratio a été annualisé.

⁴L'information est présentée au 30 juin 2010.

⁵Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par cette catégorie de parts ou imputées à cette catégorie de parts pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la catégorie pour la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les coûts d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil en placement, ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie du Fonds, et calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Le Fonds est tenu de payer toutes les taxes applicables sur les frais de gestion.

La ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période terminée le 30 juin 2010, avant renonciation des frais de gestion et charges prises en charge, se présente comme suit. La Banque CIBC facture des frais de gestion directement aux investisseurs des parts de catégorie O.

	Parts de catégorie A
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers (%)	5,97
Frais d'administration, conseils en placement et profit (%)	94,03

Rendement passé

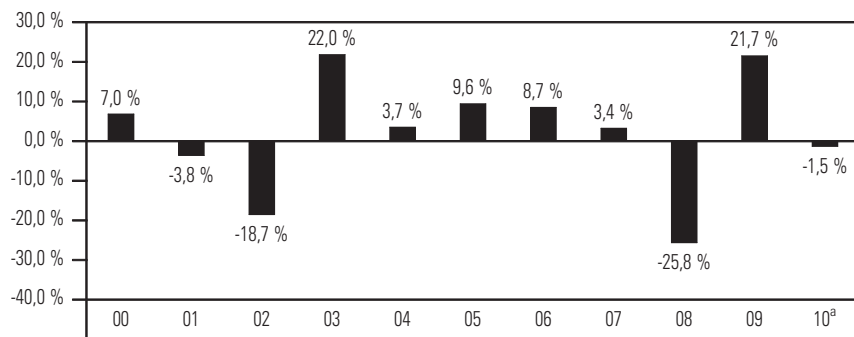
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient entraîné la diminution des rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la rubrique *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

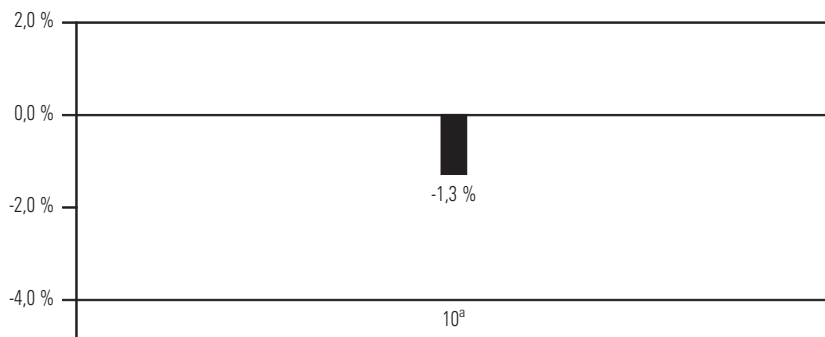
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



^aLe rendement de 2010 couvre la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010.

Parts de catégorie O



^aLe rendement de 2010 couvre la période du 1^{er} juin 2010 au 30 juin 2010.

Sommaire du portefeuille de placements (au 30 juin 2010)

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau des principales positions présente les 25 plus importantes positions d'un fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Services financiers	30,09
Énergie	24,84
Matériaux	15,16
Biens de consommation de base	6,88
Services de télécommunications	6,03
Industrie	4,44
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,44
Consommation discrétionnaire	3,23
Technologies de l'information	2,85
Autres actifs, moins les passifs	1,65
Services publics	1,39

Principales positions	% de la valeur liquidative
Banque Toronto-Dominion (La)	6,43
Suncor Énergie Inc.	5,20
Banque Royale du Canada	5,02
Société aurifère Barrick	4,70
Canadian Natural Resources Ltd.	4,10
BCE Inc.	3,75
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,44
Franco-Nevada Corp.	2,88
Banque de Montréal	2,86
Société Financière Manuvie	2,83
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,70
Genovus Energy Inc.	2,66
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,63
Teck Resources Ltd., catégorie B	2,37
TELUS Corp., sans droit de vote	2,29
Magna International Inc., catégorie A	2,23
EnCana Corp.	2,22
Canadian Oil Sands Trust	2,20
Empire Co. Ltd., catégorie A	2,00
Crescent Point Energy Corp.	1,89
Labrador Iron Ore Royalty Income Fund	1,78
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,75
Celestica Inc.	1,73
Intact Corporation financière	1,68
Autres actifs, moins les passifs	1,65

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs, ou qui y renvoient, ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le Fonds, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les réalisations actuelles du Fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres : l'économie générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.
